Édition trimestrielle N°12

EN AVANT

SEPT 2019

1€

« Malgré le handicap, une vie bien remplie »

Rencontre avec Michel ■ page 3

■ **DOSSIER** ■

L'accueil inconditionnel des personnes en situation de handicap

■ **Page 7**

Les actions locales

ARMÉE DU SALUT

L'Armée du Salut, mouvement international, fait partie de l'ensemble des églises chrétiennes. **Son message** se fonde sur la Bible. **Son ministère** est inspiré par l'amour de Dieu. **Sa mission** est d'annoncer l'Évangile de Jésus-Christ et de soulager, en son nom, sans discrimination, les détresses humaines. **En France,** l'Armée du Salut exerce ses actions au travers de la Congrégation et de la Fondation. **Elle est membre** de la Fédération Protestante de France.

« Elle était comme tout le monde »

Quand j'étais enfant, le fait d'aller au culte le dimanche matin, même si cela faisait partie d'une sorte de rituel, avait du sens pour moi. J'y trouvais mon compte, me semblait-il. Il ne me serait pas venu à l'idée de chercher à m'y soustraire, ça ne m'effleurait même pas.

Je me souviens des recommandations de mes parents qui m'ont accompagné dans cette phase de ma vie où j'avançais à tâtons dans la découverte de la foi chrétienne. Celle de s'asseoir sagement au premier rang dans la salle de culte, pour rester attentif à ce qui était dit, dépassait de loin toutes les autres. De ma chaise, la vue était idéale. Combien de fois mon regard s'est porté sur cette dame dont je n'ai jamais su vraiment le nom. De mémoire, je ne crois pas l'avoir vue autrement que mal assise, tant son corps était difforme, dans ce qui ressemblait à une vieille poussette élargie, toute de lourde ferraille construite. À quelques minutes du début du culte, elle était amenée dans la salle et occupait un espace qui était réservé à son fauteuil roulant. En général, peu de gens lui adressaient la parole, au risque de se lancer dans une conversation banale. Son visage était marqué par une souffrance indéfinie. Elle faisait de grands efforts pour s'exprimer mais, même en s'aidant du mouvement de ses lèvres, il était très difficile de la comprendre. Au point même de se demander pourquoi persister ainsi à vouloir assister au culte dominical, dans de pareilles conditions ? Même si toutes les bonnes raisons d'y être coûte que coûte ne nous étaient pas connues, elles dépassaient largement les difficultés engendrées par le handicap de cette personne. Et c'est au moment où le pianiste posait ses premiers accords annonçant le chant d'introduction du culte que le visage de cette dame s'éclairait et qu'elle faisait le mouvement de se redresser, comme pour nous montrer qu'elle faisait bel et bien partie de l'assemblée. Elle était, dans une certaine mesure, le temps d'un culte, comme tout le monde.

Comment ne pas penser aux paroles de l'Eternel adressées au prophète Samuel, il y a fort longtemps : ***« L'homme regarde à ce qui frappe les yeux, mais l'Eternel regarde au cœur » (1 Samuel 16 : 7)***. Puisse cette certitude rester toujours présente à notre esprit. ■

Colonel Daniel Naud
Chef de Territoire

Une vie bien remplie malgré un lourd handicap

Michel est atteint de déficience intellectuelle profonde. Il est né en juillet 1948 dans une famille en grande précarité. Sa mère, atteinte de troubles psychiques lourds et d'alcoolisme, l'abandonne assez jeune. Son père ne l'a jamais connu et son beau-père est décédé très jeune. Michel grandit alors à la Fondation Protestante Sonnenhof à Bischwiller en Alsace où il aime travailler à la ferme.

Michel, grand fan de foot et plus particulièrement du Racing Club de Strasbourg Alsace.

En 1969, Michel, à peine majeur, est embauché comme commis de cuisine par le major Jean César, alors directeur au Foyer du Jeune Homme à Strasbourg. Un logement lui est proposé à proximité de l'établissement dans lequel il travaille. Très rigoureux, Michel est très apprécié par ses collègues à la cuisine. Malheureusement, comme beaucoup de personnes déficientes intellectuelles, il est rapidement le souffre-douleur des jeunes délinquants accueillis au Foyer qui lui soutirent régulièrement de l'argent. Sa mère s'installe à son tour chez lui et lui demande de satisfaire à tous ses caprices : alcool, cigarettes...

C'est à cette période qu'il confie ses déboires à l'un de ses collègues de travail. N'étant pas reconnu comme travailleur handicapé, Michel ne bénéficiait d'aucune protection particulière, ni d'un poste de travail aménagé. Ses collègues commencent alors à faire des démarches et à prendre des dispositions pour le mettre en sécurité. Un éducateur du Foyer s'occupe de lui et commence peu à peu de nombreuses démarches pour que la fragilité de Michel soit reconnue et que des mesures adaptées soient mises en place. Un nouveau logement lui est trouvé dans une annexe du Foyer, à proximité du logement d'une officière qui veille sur lui. Le banquier est sensibilisé à la situation particulière de Michel.

Ayant été éduqué dans la foi chrétienne au Sonnenhof, c'est tout naturellement que Michel se rend au poste de Strasbourg pour les différentes activités. Travaillant à l'Armée du Salut, il est heureux de rester dans cet environnement. Il aime rendre service et dès qu'il le peut, c'est avec beaucoup de plaisir qu'il est disponible pour porter les charges lourdes, faire du jardinage, ou participer aux différentes sorties.

La modernisation de l'équipement de la cuisine de collectivité et l'utilisation de plus en plus fréquente d'appareils électro-ménagers marque une rupture dans le métier exercé par Michel. Ne pouvant plus l'exercer, il sera embauché à la Banque alimentaire du Bas-Rhin où il restera jusqu'à sa retraite.

La maladie de Parkinson amoindrit les capacités de Michel à vivre en autonomie. Il faut envisager une solution de prise en charge dans un établissement adapté pour les personnes handicapées vieillissantes. C'est à la même période que la Fondation de l'Armée du Salut ouvre la Résidence Laury Munch à Strasbourg. Il y est accueilli en tant que résident.

Michel se retrouve alors « chez lui », à l'Armée du Salut. Il participe avec assiduité aux animations de l'aumônerie proposées par la major Karen Etcheverry et le poste de Strasbourg. C'est très important pour lui. Et même s'il est difficile pour Michel de s'exprimer, il chantonne toujours les cantiques avec enthousiasme. ■

Cécile Clément

■ Réflexion

Handicap et vulnérabilité

Comment incluons-nous les personnes en situation de handicap dans nos communautés ecclésiales et quelle place occupent-elles au sein de celles-ci ? Parler d'accueil inconditionnel ne signifie-t-il pas d'emblée que certaines personnes font partie de droit de la communauté alors que pour d'autres il faudrait faire un effort pour leur faire une place – et laquelle ?

Il faut bien le reconnaître, la réflexion théologique sur ces questions dans le monde francophone reste peu développée. Nous restons dans un discours général qui relève plus de la charité, mais où l'on s'interroge peu sur la place centrale des personnes en situation de handicap dans la société, dans nos églises, et sur le rôle essentiel et irremplaçable qui peut être le leur dans la construction de nos groupes sociaux. Pourquoi ne pas le dire : **« une communauté sans personne handicapée est une communauté handicapée ».**

Lorsque Jésus parle du banquet comme symbole du Royaume, il demande que l'on y invite les pauvres, les estropiés, les boiteux, les aveugles. Et il ajoute ceci : ***« Et tu seras heureux … » Luc 14, 13***. Il ne s'agit pas là d'une bonne action ou d'un impératif éthique, mais de prendre conscience que la présence et la participation de ces personnes, souvent oubliées ou exclues, sont tout aussi importantes que celle des personnes dites en bonne santé, que leur absence ferait défaut et serait même un manque essentiel. Nous ne sommes plus dans une approche de la solidarité de l'ordre du surplomb mais dans une recherche de la communion où l'autre, dans sa différence, est nécessaire pour que la communauté de la fête soit au complet et puisse totalement se réjouir.

> « Une communauté sans personne handicapée est une communauté handicapée »

La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a de quoi interroger les Églises. Qu'en est-il de l'égalité de tous dans la place qui leur est donnée et dans l'écoute de leur parole ? Leur participation est-elle considérée comme étant d'égale valeur dans la construction des liens qui unissent les membres de la communauté ? Une écoute privilégiée et une adaptation de nos modes de communication, des chemins aplanis ou facilités sont-ils préparés pour que chacun puisse trouver sa place et apporter aux autres ce qui lui est propre, ce qui le rend unique ?

Nous devons cependant convenir qu'il est difficile de sortir de certains schémas de pensée. L'homme en bonne santé est trop souvent vu comme étant le cas général, alors qu'il existe de grandes variations entre les individus.
En définitive, qu'est-ce qu'un être humain normal ? Lorsqu'on côtoie régulièrement des personnes en situation de handicap, on découvre et on s'émerveille de leurs aptitudes, de tout ce dont elles peuvent être capables. Martha Nussbaum parle de « capabilités » pour désigner ces « capacités que doit avoir tout un chacun de faire une chose considérée comme un bien pour tout le monde ». Nous constatons souvent chez ces personnes une grande sensibilité à leur environnement et aux personnes qui les entourent, un intérêt pour autrui bien supérieur à celui que beaucoup de gens « normaux » manifestent. Or, l'homme « normal » représente souvent un standard dans notre société.

Dans nos églises, par exemple, nous pouvons être réticents à l'idée de confier la lecture publique d'un extrait de la Bible à une personne dont la lecture peut être laborieuse et hésitante.

Si on se réfère aux textes bibliques traitant du handicap, on voit que le message qu'ils délivrent peut être très contrasté. Les lois consignées dans le livre du Lévitique 21,16-23 écartaient de toute fonction liée au culte les personnes porteuses d'un handicap. Par contre, le récit du combat nocturne de Jacob aux prises avec un inconnu apporte un éclairage différent sur cette question. C'est au moment où l'aurore va se lever qu'un coup est porté à sa hanche, faisant de Jacob un homme boiteux qui marche avec difficulté. Blessé, handicapé, c'est pourtant dans cet état que Jacob reçoit la bénédiction de son adversaire qui ne lui dit pas son nom mais qui donne à Jacob un nom nouveau. Le peuple d'Israël voit dans cet épisode et dans cette blessure originelle l'une de ses origines. La fragilité du corps blessé est constitutive de l'identité du peuple de Dieu. C'est à cet endroit, **Pénu'El**, qui signifie « face à Dieu » ou « face de Dieu » que Celui-ci dévoile son visage.

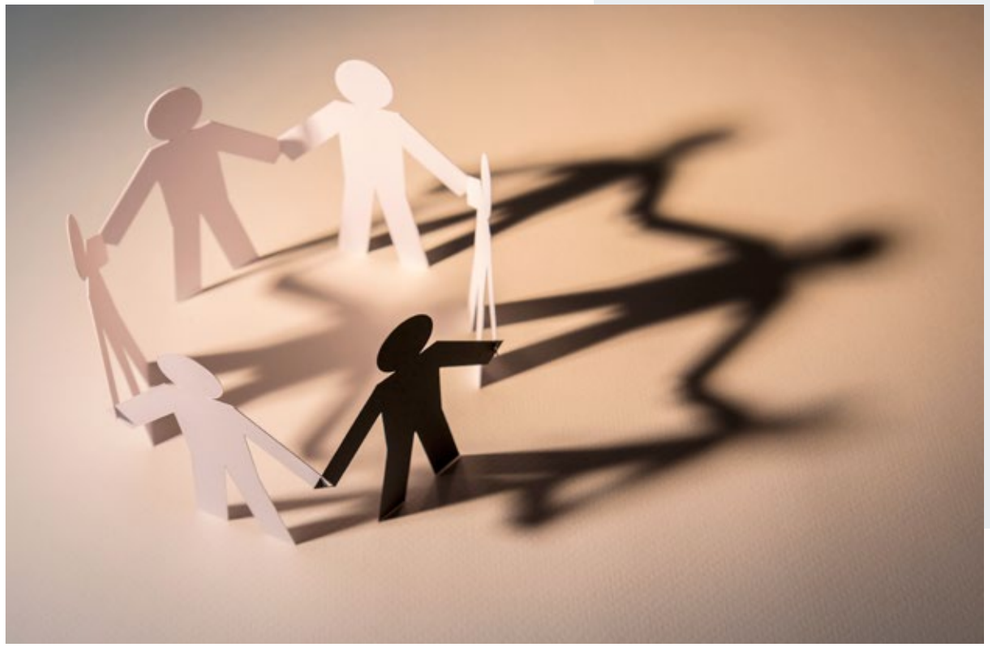

Cette fragilité, cette vulnérabilité, ne doivent donc pas être considérées comme une tare, une déficience, mais font partie de la diversité de la communauté humaine dans laquelle chaque être humain est singulier. La vulnérabilité n'est pas le propre de certains seulement. Tout homme doit reconnaître sa fragilité et son besoin de l'autre. Notre vulnérabilité n'est pas un amoindrissement. Elle nous fait découvrir notre besoin de l'autre et nous ouvre à lui. Elle nous libère de nos velléités d'autosuffisance. Pour Thomas E. Reynolds, « le handicap fait partie de ce monde vulnérable que Dieu aime ».

Dans les évangiles, Jésus rejette toute notion de causalité, qui consisterait à chercher à établir l'origine du handicap et à identifier celui ou ceux qui en seraient le(s) responsable(s). Dans le récit de la guérison de l'aveugle né, alors qu'on lui demande : ***« Qui a péché ? Lui ou ses parents ? »***, Jésus refuse l'alternative et décentre le questionnement : ***« Ni lui, ni ses parents, mais c'est pour qu'en lui se manifestent les œuvres de Dieu » Jean 9,3***.
Les personnes porteuses de handicap sont souvent, dans leur simplicité, des signes de l'amour de Dieu qui nous aident à voir la lumière surgir dans notre humanité fragile. Elles nous dévoilent les traits d'un Dieu fragile et vulnérable, qui aime les hommes dans leur faiblesse et leur vulnérabilité. Et la louange de Jésus doit être la nôtre : ***« Je te loue, Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents, et de ce que tu les as révélées aux plus petits » Matthieu 11,25.*** ■

Major Emmanuel Westphal
Directeur du Foyer d'accueil médicalisé Résidence Leirens
et de la Pension de famille Les Hutins

Quelle retraite pour les travailleurs en ESAT[1] ?

Une génération de travailleurs handicapés en ESAT arrive, ces dernières années, au seuil de la retraite. Alors que rien n'a vraiment été pensé jusqu'à présent pour répondre à cette évolution à l'échelle de la société française, le travail d'adaptation s'expérimente dans les lieux de vie et de travail, comme au Château d'Auvilliers.

Créés dans les années 1970, les ESAT (Établissements et Services d'Aide au Travail), qui emploient des travailleurs handicapés dans une double mission (commerciale, d'une part, et d'accompagnement médico-social et d'épanouissement personnel, d'autre part), sont, ces dernières années, amenés à réfléchir à une transformation profonde de leur fonctionnement : toute une première génération de travailleurs handicapés vieillit, approche et, pour certains, atteint l'âge de la retraite. L'allongement de l'espérance moyenne de vie, qui se constate à l'échelle de l'ensemble de la population française, les concerne en effet également. Dans un contexte économique qui, par ailleurs, exerce une pression accrue (les entreprises/organismes clients des ESAT considèrent de plus en plus ces derniers comme des prestataires comme les autres), les ESAT doivent donc réfléchir à adapter leur modèle, en particulier sur le versant de l'accompagnement des personnes (santé et accès aux soins, rythme de vie et transition vers l'inactivité professionnelle, etc.). « Pour accompagner cette évolution, au Château d'Auvilliers - où plus d'un travailleur handicapé de l'ESAT sur quatre avait plus de 50 ans en 2018 - nous avons déjà commencé à aménager les conditions de travail », explique Onesphore Muhire, directeur de cet établissement de la Fondation implanté près d'Orléans. « Par exemple, dans l'atelier sous-traitance de notre ESAT, la quasi-totalité des postes de travail sont des postes assis, de manière à permettre aux ouvriers qui ont occupé des postes exigeants sur le plan physique de poursuivre leur activité professionnelle au sein de l'ESAT jusqu'à la retraite. » Souvent, les orientations font suite à des préconisations du médecin du travail et à des demandes des travailleurs handicapés, analysées pour les équipes professionnelles dans le cadre de leurs projets personnalisés. Une politique de prévention des risques est par ailleurs menée (formation préventive des risques liés à l'activité physique, réflexion sur l'ergonomie des équipements, etc.).

Horizon retraite

« À partir de 55 ans, les ouvriers de l'ESAT qui le souhaitent peuvent faire valoir leurs droits à la retraite », poursuit Onesphore Muhire. « Or, ces personnes sont trop jeunes pour aller en maison de retraite (et n'en ont pas les moyens financiers), tout en n'ayant théoriquement plus le droit de continuer à vivre dans notre foyer d'hébergement. C'est pourquoi, pour certaines personnes arrivées à la retraite en 2018, nous avons demandé, et obtenu, une dérogation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). » Des solutions externes ont été recherchées (familles d'accueil, MARPA[2], Foyers de vie, EHPAD[3]…), sans être tout à fait satisfaisantes, tant les différents types d'accueil n'ont pas été pensés pour ces nouveaux retraités. **« À partir de cette année et pour chaque année à venir, 3 à 5 ouvriers handicapés de notre ESAT vont partir à la retraite : nous sommes donc face à un défi, que nous relevons en particulier en réfléchissant actuellement - avec les services du siège de la Fondation et nos partenaires départementaux - à un projet d'habitat inclusif. »** ■

Olivier Ghezzani

Poste de travail aménagé pour ce travailleur handicapé de l'ESAT du Château d'Auvilliers, auquel peu d'années manquent pour partir à la retraite

[1] *ESAT : Etablissement et Services d'Aide par le Travail*

[2] *MARPA : Maison d'Accueil Rural pour les Personnes Agées*

[3] *EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes*

L'accompagnement spirituel est devenu ma vocation

▶ AUVILLIERS

Pierre-Jean Soler, aujourd'hui coordinateur adjoint de l'accompagnement spirituel dans les établissements de la Fondation de l'Armée du Salut et officier local au poste des Lilas, a découvert l'Armée du Salut en exerçant une activité de bénévolat au sein du Château d'Auvilliers. C'est un centre médico-social, implanté sur la commune d'Artenay, à une vingtaine de kilomètres d'Orléans, accueillant plus d'une centaine d'adultes handicapés mentaux orientés par la MDPH (Maison Départementale pour Personnes Handicapées) du Loiret, et assurant de multiples activités en ESAT[1], en Foyer d'hébergement ou en Foyer d'accueil médicalisé.

Pierre-Jean, comment s'est fait la rencontre avec l'Armée du Salut ?

Membre d'une paroisse proche de l'établissement, j'ai commencé à faire du bénévolat au Château d'Auvilliers en 2003. Je ne connaissais pas l'Armée du Salut. Rapidement, je suis devenu le coordinateur local de l'aumônerie, d'abord au sein du Foyer d'hébergement puis ensuite au Foyer d'accueil médicalisé.

Comment aborder la spiritualité avec les personnes souffrant de déficience intellectuelle ?

Les personnes déficientes intellectuelles ne se laissent pas influencer, elles savent faire la part des choses et faire un choix. Elles décident si elles veulent participer aux activités organisées par le service d'accompagnement spirituel ou non. Même si la compréhension est limitée, la personne comprend que Dieu la touche au cœur. Combien de fois, je suis étonné par les prières qu'elles expriment spontanément. L'esprit de Dieu peut agir à l'intérieur de la personne et nous surprendre.

Comment se déroulent ces moments de partage ?

L'approche est différente au sein des Foyers d'hébergement et au Foyer d'accueil médicalisé.

Les résidents des Foyers ont des capacités de lecture et de réflexion qui facilitent les échanges, la discussion et le débat sur des sujets concrets ou d'actualité. L'activité est adaptée en fonction des capacités des résidents.

Avec les résidents moins autonomes, tout commence par la « météo du cœur » qui permet à chacun d'exprimer son humeur. On allume une bougie pour le temps de partage sur un thème biblique. La bougie est éteinte et un temps d'activité est proposé sur le thème du jour. La bougie est rallumée pour le moment de prière qui clôture ce temps. Les résidents prient assidûment, même si on ne comprend pas toujours ce qu'ils disent. Ils prient pour les salariés et pour de nombreux autres sujets de prières. Je suis étonné à chaque fois, c'est incroyable ! La bougie qui s'éteint représente le temps passé avec Jésus.

Comment concevoir l'aumônerie dans les établissements de la Fondation ?

L'aumônerie doit faire partie du projet de vie du résident. C'est important que l'accompagnant spirituel puisse participer aux réunions de synthèse au sujet des résidents avec le personnel. Il reçoit bien souvent des confidences qui ne sont pas faites aux professionnels de l'accompagnement social, du soin ou de l'animation. Il est aussi présent lors de moments difficiles tels que les décès, autant pour les résidents que pour les salariés, ainsi que lors de certaines fêtes (moments de joie…). ■

Propos recueillis par Cécile Clément

[1] *Etablissement et Services d'Aide par le Travail*

L'horticulture est une des activités proposées aux travailleurs en situation de handicap

Pouvoir vivre sa foi dans son handicap

▶ MONTFERMEIL

Véronique a 39 ans, elle est polyhandicapée de naissance. Depuis 2007, elle réside à la Maison d'accueil spécialisée « Le Grand Saule » gérée par la Fondation de l'Armée du Salut, à Montfermeil.

Originaire des Antilles, Véronique a grandi dans une famille chrétienne très pratiquante. C'est donc tout naturellement qu'elle a souhaité participer aux activités d'aumônerie et qu'elle a exprimé le désir de se rendre dans un lieu de culte.

Les équipes éducatives ont ainsi intégré ce souhait dans le projet personnalisé de Véronique et ont mis en œuvre les moyens nécessaires pour répondre à cette attente.

En collaboration avec le major Jean-Claude Ngimbi, en charge de l'aumônerie au sein de l'établissement, un chauffeur va chercher Véronique en voiture à Montfermeil, le dimanche matin, pour la conduire au culte au poste des Lilas. Deux salutistes la prennent en charge à son arrivée et prennent soin d'elle jusqu'à son retour.

Véronique utilise la communication non verbale pour s'exprimer, au moyen d'un cahier de communication composé de pictogrammes. C'est ainsi qu'elle nous confie qu'elle apprécie tout particulièrement la fanfare, les tambourins et les chants. Elle aime aussi se retrouver entourée des personnes qui participent au culte et viennent la saluer.

Véronique fait la fête

Il n'est pas toujours évident de proposer un accompagnement spirituel aux personnes en situation de polyhandicap. Elles s'expriment peu. Si les familles ne sont pas en demande, il est difficile de discerner les attentes spirituelles des résidents. Par ailleurs, ils n'ont pas tous la capacité à comprendre la démarche. Quoi qu'il en soit, le major Ngimbi rend régulièrement visite aux résidents et passe du temps avec eux.

Conformément à son projet, la Fondation de l'Armée du Salut propose un accompagnement spirituel dans ses établissements. ***« Il y a chez tout homme une dimension spirituelle. Elle touche à l'intime. Son expression est propre à chacun. Par elle, l'Homme aspire à trouver sa place dans l'humanité, à donner sens à sa vie.[1]»*** ■

Cécile Clément

TEMOIGNAGE DE VERONIQUE

Je crois en Dieu, ma foi est très importante.

Une fois par mois Jean-Claude, officier de l'Armée du Salut, vient me voir.

Je peux prier avec lui, écouter ma bible.

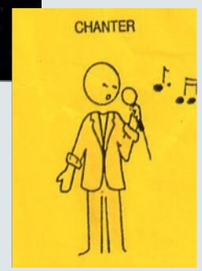

Je peux aussi lui parler de mes problèmes, de ma famille, chanter.

[1] *Extrait du texte d'orientation sur l'accompagnement spirituel à la Fondation*

La « pastorale » de la Résidence Leirens

▶ MONNETIER MORNEX

L'accompagnement spirituel des personnes accueillies à la Résidence Leirens prend en compte leur diversité culturelle et religieuse ainsi que celle de leurs besoins. Il est inscrit dans le projet de l'établissement, et lors de la mise en place du projet personnalisé de chaque résident, l'information est transmise.

Quelques résidents devant la Résidence Leirens

L'aumônerie à la Résidence Leirens a lieu tous les mardis matin à 10h30 en salle d'animation. Elle est ouverte à tous les résidents qui souhaitent y participer. Idéalement elle est animée par une équipe constituée de quatre équipiers volontaires, ce qui permet une diversité dans l'approche de l'Évangile et de sa transmission. Durant l'année écoulée, en raison d'un manque de disponibilité des équipiers, elle a essentiellement été conduite par une seule personne, aidée à quelques reprises par deux équipiers. Suite à des échanges et des contacts, une nouvelle équipe est en voie de constitution pour la rentrée de septembre. Il arrive que les professionnels en charge de l'accueil et du soin accompagnent un résident qui ne peut se déplacer seul à la pastorale et reviennent le chercher.

Généralement les résidents attendent avec impatience ce moment ! Ils sont accueillis dans une belle salle lumineuse, autour d'une grande table, agrémentée de bougies pour inviter au recueillement. Ils aiment écouter des chants, chanter, prier, s'exprimer. Au moment de conclure, une fois, une résidente a prié ainsi **« Seigneur, aujourd'hui tu nous as parlé, je vais te dire ce que j'ai compris. »**… Un de leurs chants préférés est une adaptation du ***Psaume 23***, ***« Le Seigneur est mon guide, je ne manque de rien »***, chanté à chaque Pastorale et qu'ils connaissent par cœur.

Ils aiment recevoir à la fin de chaque moment de partage, une petite carte dont le motif évoque ce qui a été partagé, une pensée, un verset.

L'accompagnateur ne cherche pas à promouvoir sa tradition religieuse, il est capable d'écouter ce que le résident peut avoir à dire de ce en quoi il croit. Rien ne lui interdit de témoigner de ses propres convictions si la personne accompagnée lui en fait la demande.

En dehors de ces temps de rencontre au sein de l'établissement, les résidents qui souhaitent aller à la messe peuvent s'y rendre grâce à la présence de « chauffeurs » bénévoles qui viennent les chercher le dimanche matin vers 9h30.
La Résidence met à disposition un minibus et un membre du personnel qui aide à l'accompagnement.

Lors du décès d'une personne accueillie, la communication est faite dans les unités par le directeur ou la chef de service. Lorsque les pompes funèbres viennent chercher la personne défunte, elle sort en présence de toutes et tous. Sa photo est placée à l'accueil. Les autres résidents peuvent être invités à participer au service religieux par la lecture d'un texte ou par un témoignage. Lorsqu'un tel service n'est pas organisé, l'équipe de la pastorale peut organiser un temps de recueillement et de mémoire de la personne décédée. C'est ainsi qu'après le décès d'une des résidentes, nous avons médité le verset qu'elle avait lu quelque temps auparavant avec nous : **« Je te loue de ce que je suis une créature merveilleuse. »** ■

Major Catherine Westphal ®

Une oreille attentive pour accompagner les blessés de la vie

▶ MARSEILLE

Moment de complicité entre un travailleur social et un résident

La Résidence William Booth est implantée près du quartier de la Belle de Mai. Elle accueille et accompagne des publics précarisés dans le cadre de plusieurs dispositifs : un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, une résidence pour des personnes atteintes de troubles psychiatriques, le « Hameau » qui offre une solution d'hébergement pour des personnes en situation de très grande précarité et d'exclusion, ainsi qu'un service de restauration solidaire.

Au total ce sont 162 personnes qui sont accueillies au sein de la Résidence et qui bénéficient d'un suivi social, pour la plupart avec un projet de réinsertion et d'accompagnement à l'autonomie. Les habitants du Hameau, quant à eux, vivent dans une grande marginalité suite à des accidents de la vie qui ont bouleversé leur destin. Ils sont nombreux à vivre des situations de handicap social qui les empêchent d'envisager un projet de vie.

En partenariat avec les équipes de travailleurs sociaux, l'officier du poste de Marseille, le lieutenant Xavier Bösiger, participe à la vie quotidienne des résidents en tant qu'aumônier. Deux fois par semaine, il partage les temps de repas et profite de ces moments informels pour offrir une oreille attentive, une disponibilité pour une discussion personnelle et/ou spirituelle.

Pour la directrice de la résidence, Jocelyne Bresson, l'accompagnement spirituel est une vraie chance, il est indissociable de l'accompagnement social. C'est une façon de donner la possibilité aux résidents de se dévoiler, de raconter leur histoire ou les préoccupations du moment à un tiers qui n'est pas impliqué dans la prise en charge sociale. **« C'est un plus pour notre institution d'avoir cette complémentarité entre la Fondation et la Congrégation. »**

Le lieutenant Bösiger connaît bien les résidents et les salariés. Il est présent lors des temps festifs, mais aussi pour organiser des temps d'hommage lors de décès. Il peut alors évoquer la personne dans sa globalité et répondre aux questions des personnes en souffrance qui s'interrogent sur le sens des événements.

Les entretiens et rencontres sont très variés, mais toujours dans le respect de la personne et en toute discrétion.

La mission de l'aumônier se rapproche plutôt de celle d'un évangéliste qui accompagne l'autre dans sa réflexion sur lui-même et sa place dans ce monde, qui l'aide à refaire confiance, à nouer des liens, à sortir de sa carapace.

Au courant des étés 2017 et 2018, le lieutenant Bösiger, alors directeur d'un camp d'adolescents de la Congrégation, a souhaité proposer une rencontre entre des jeunes issus de milieux privilégiés ou préservés et des personnes blessées par la vie. D'abord par une mission de service de repas au sein du self solidaire, les jeunes ont pu entrer en contact avec les résidents. Ils ont ensuite organisé un moment plus festif à l'occasion d'un bal du 14 juillet. Une belle soirée qui a permis de partager un peu de joie avec des personnes qui n'en ont pas beaucoup.

C'était aussi un temps de partage riche pour les jeunes qui ont pris conscience qu'un accident de parcours est vite arrivé.

Cécile Clément

Jamboree Scoutmob 2019 :

le scoutisme salué par le Général Brian Peddle

Le 7 août dernier, au cours de la cérémonie des 100 ans du scoutisme salutiste français et des 90 ans du scoutisme salutiste belge, Philippe Clément a été remercié pour son engagement depuis 34 ans comme responsable territorial des Porteurs de Flambeau.

Il a ainsi été décoré de l'Ordre du Fondateur par le commissaire Johnny Kleman (Secrétaire International pour l'Europe), lui-même scout, très ému. C'est la première fois qu'un représentant du scoutisme salutiste est reconnu par cette distinction.

Formapré

Un programme de formation théologique sur 5 ans

Cours intensifs
5 week-ends par an
2 devoirs par stage.

Nogent
Versailles
Orléans
Strasbourg
Bordeaux
Montpellier
Aix-en-Provence

SE FORMER
POUR MIEUX SERVIR

VOUS EXERCEZ UNE RESPONSABILITÉ DANS LE POSTE OU SOUHAITEZ VOUS FORMER DANS CE BUT.

Vous souhaitez étudier la Bible, la doctrine, l'éthique, l'histoire de l'Eglise pour enrichir votre ministère.
Vous avez un bon niveau de français, du temps et de la motivation.
Vous avez le soutien de votre officier.

Votre profil nous intéresse.

L'Armée du Salut peut vous octroyer une bourse pour vous permettre l'accès à cette formation.

Parlez-en à votre officier de poste.
Contactez le Service de Formation :
enformation@armeedusalut.fr

SEPT 2019 Agenda

Colonels Daniel et **Eliane Naud** (Chefs territoriaux)

6 sept	Commission mensuelle de la Direction de l'Armée du Salut : Congrégation et Fondation
9 au 12 sept	Comex (Berne)
13 sept	Sortie annuelle des employés du Siège et officiers QGT
16 sept	Conseil financier territorial
18 sept	Commission Jeunesse et bilan des camps
20 sept	Conseil d'administration Fondation
23 au 26 sept	Conseil consultatif du Général *
30 sept au 4 oct	Semaine de conférences avec les officiers des postes

** Le Colonel uniquement*

Lt-colonel Patrick Booth (Secrétaire en chef) et **Lte-colonelle Margaret Booth** (Secrétaire territoriale pour les Ministères Féminins)

7 et 8 sept	Poste de Nancy
9 au 11 sept	Comex (Berne)
16 sept	Conseil financier
18 sept	Commission territoriale de jeunesse
23 au 26 sept	Séminaire des directeurs (Amnéville)*
30 sept au 4 oct	Semaine de conférences avec les officiers des postes

** Le Lt-Colonel uniquement*

Avis officiel

À compter du 1er Juillet 2019,

- Le poste de **Metz** devient l'avant-poste du poste de **Nancy**.
- Le poste du **Chambon-sur-Lignon** devient l'avant-poste du poste de **Lyon**.
- Le poste de **Calais** devient l'avant-poste du poste de **Dunkerque**.

Au 1er Juillet 2019,

Nous vous annonçons la fermeture du poste de Courcelles en Belgique.

Nous sommes reconnaissants pour le dévouement des officiers et des camarades qui, au fil des années, ont témoigné de leur foi et ont été au service de leurs prochains avec détermination et fidélité.

Au 1er Juillet 2019,

Les capitaines Rodrigue et Alida Judith MOUNGUENGUI sont nommés Officiers Coordinateurs pour la région Sud.

Nous prions le Seigneur de les accompagner dans cette nouvelle étape de leur ministère et nous leur adressons nos fraternels messages.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

Soutenez notre action de manière régulière

En remplissant le formulaire ci-dessous, vous pouvez dès aujourd'hui mettre en place un don régulier, qu'il soit mensuel, trimestriel ou annuel. À vous de choisir.

Pour votre déduction fiscale de 66%, vous recevrez automatiquement un reçu fiscal annuel.

Simplifiez-vous la vie, pérennisez l'engagement de notre congrégation.

❑ **J'autorise la Congrégation de l'Armée du Salut à prélever sur mon compte**

la somme de > > > > €

Merci de joindre votre relevé d'identité bancaire ou postal.

Tous les : ❑ **mois** ❑ **trimestres** ❑ **ans**

Mes dons seront prélevés sur mon compte au plus tard le 10 du mois (sauf jour férié), selon la périodicité que j'ai choisie et à partir du mois de :

. . . . . 20 . . .

Coordonnées du titulaire du compte à débiter :

Nom . . . . . .

Prénom . . . . . .

Adresse . . . . . .

Code Postal . . . . . .

Ville . . . . . .

Coordonnées IBAN du compte à débiter :

. . . . . .

Code BIC :

. . . . . .

Créancier : **Congrégation de l'Armée du Salut / Service Donateurs**

60, rue des Frères Flavien - 75976 Paris Cedex 20 - N° ICS : FR35ZZZ498930

Fait à : . . . . . le . . / . . /20 . .

A retourner complété et signé à l'adresse ci-dessus. Merci de joindre un RIB comportant les mentions IBAN-BIC.

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel auprès du créancier à l'adresse ci-dessous dans les conditions prévues par la délibération N° 80-10 du 01/04/80 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Signature du titulaire du compte

Pour votre prochain don,
nous vous offrons
ce mémo à découper
et à coller
sur votre frigo.

Sinon, vous pouvez
également souscrire au don
par prélèvement
automatique.

Congrégation de l'Armée du Salut
60, rue des Frères Flavien
75976 Paris cedex 20
Tél. : 01 43 62 25 00

restaurer la dignité perdue

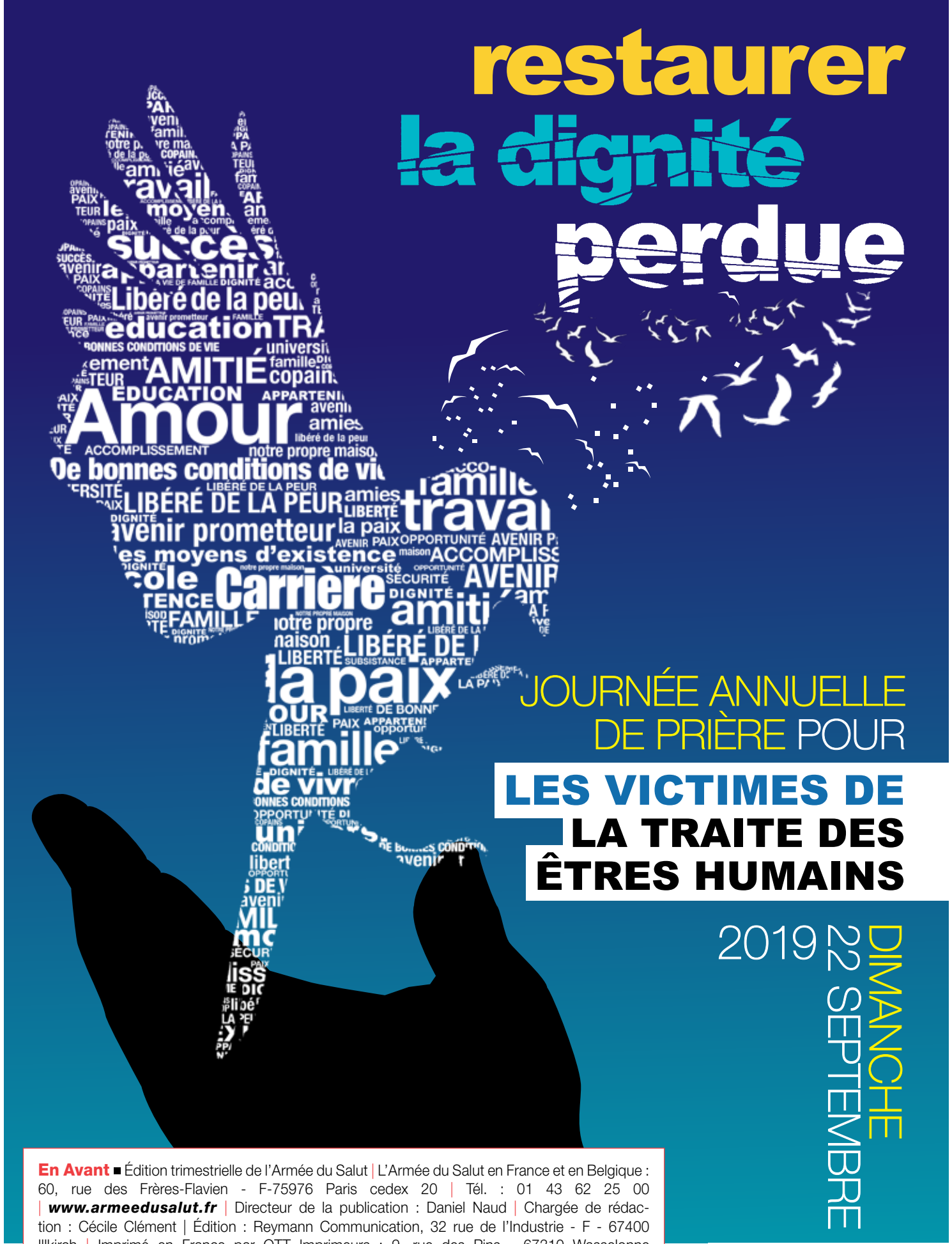

JOURNÉE ANNUELLE
DE PRIÈRE POUR

LES VICTIMES DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019

En Avant ■ Édition trimestrielle de l'Armée du Salut | L'Armée du Salut en France et en Belgique : 60, rue des Frères-Flavien - F-75976 Paris cedex 20 | Tél. : 01 43 62 25 00 | ***www.armeedusalut.fr*** | Directeur de la publication : Daniel Naud | Chargée de rédaction : Cécile Clément | Édition : Reymann Communication, 32 rue de l'Industrie - F - 67400 Illkirch | Imprimé en France par OTT Imprimeurs : 9, rue des Pins - 67310 Wasselonne | Photos : © Frédéric Nitschke, Valentina Camu, Thibaut Voisin, Sébastien Godefroy, Armée du Salut, Shutterstock.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les activités de la Fondation de l'Armée du Salut, vous pouvez écrire à ***donateurfondation@armeedusalut.fr*** pour recevoir le journal trimestriel Le Magazine des donateurs.

Dépôt légal février 1882 | ISSN : 1250-6702